

## Vice de procédure ou pas ?

Par Voctir13, le 21/09/2023 à 19:17

Bonjour a tous,

Un mineur de 16 ans a été auditionné sans avocat ni enregistrement vidéo suite a une fausse declaration de son identité, cela constitue-il un vice de procedure ?

L'audition etait dans le cadre d'une garde a vue pour une affaire en flagrance (Recel de vol et defaut de PC).

L'identitée réelle du concerné a été decouverte apres l'audition et par ailleurs il était jusque la retenu dans une cellule accompagnée d'autres gardés a vue majeurs.

Merci d'avance pour vos reponses.

Par Zénas Nomikos, le 25/09/2023 à 16:22

Bonjour,

votre affaire est délicate et met potentiellement en jeu la liberté d'un mineur en conséquence je vous conseille de consulter un avocat. Il y a des **consultations gratuites d'avocats** un peu partout, se renseigner.

Par P.M., le 25/09/2023 à 16:44

Bonjour,

Je propose déjà ce dossier Service-Public...